



Comité de l'agriculture

NOTIFICATION

La communication ci-après, datée du 26 novembre 2021, est distribuée à la demande de la délégation du **Chili**. La notification concerne les engagements en matière de soutien interne (**tableau DS:1** et tableaux explicatifs pertinents) pour l'**année civile 2020**.

Les mesures appliquées par le Chili en matière de soutien interne à l'agriculture sont celles qui figurent dans les tableaux explicatifs ci-joints.

Tableau DS:1

SOUTIEN INTERNE: CHILI

PÉRIODE CONSIDEREE: ANNEE CIVILE 2020

Mesure globale du soutien totale courante

Niveau d'engagement concernant la MGS (d'après la section I de la Partie IV de la Liste)	Monnaie (d'après la section I de la Partie IV de la Liste)	MGS totale courante (d'après les tableaux explicatifs ci-joints)
1	2	3
		0

Tableau explicatif DS:1

SOUTIEN INTERNE: CHILI

PÉRIODE CONSIDEREE: ANNEE CIVILE 2020

Mesures exemptées de l'engagement de réduction – "Catégorie verte"

Type de mesure	Désignation et description de la mesure eu égard aux critères énoncés à l'Annexe 2	Valeur monétaire millions de CLP	Source des données	Note
1	2	3	4	
2. Services de caractère général				
2 a) Recherche	<p>Recherche agricole: Financement partiel de projets novateurs. Acquisition de technologies. Information à l'appui de l'innovation.</p> <p>Centres de recherche et de développement Élaboration, adaptation et diffusion des connaissances et des produits scientifiques et technologiques contribuant à assurer d'une manière durable (socialement, économiquement et écologiquement parlant) la compétitivité des divers agents intervenant dans le secteur agricole.</p>	8 948	Fondation pour l'innovation dans l'agriculture (FIA)	
		15 925	Institut de recherche agricole (INIA)	
	Sous-total	24 873		
2 c) Services de formation	<p>Service de développement technologique pour l'agriculture familiale: <u>Services de conseil technique (SAT):</u> vise à développer et à consolider les capacités de production et les capacités des entreprises par la fourniture de conseils dans les domaines de la production, de l'utilisation des technologies et de la gestion, entre autres. <u>Aide aux organisations (PRODES:</u> Fonds pour des projets de développement organisationnel): aide au développement organisationnel et à la création de capacités en matière de gestion et d'organisation (orientation, formation, direction et développement d'activités). <u>Centre de gestion pour petits producteurs (CEGEs):</u> services de conseil direct à caractère technique et économique (dans les domaines suivants: comptabilité, fiscalité, droit et stratégie). <u>Services d'aide au développement (PRODESAL et PRODECOP):</u> aide à la passation de contrats de services de conseil technique en vue d'améliorer la productivité et la situation environnementale et d'accroître les niveaux d'associativité.</p> <p>Formation et éducation des femmes en milieu rural: s'adresse à près de 3 000 femmes participant à des ateliers de formation technique, de formation personnelle, de formation à la gestion et de développement organisationnel.</p> <p>Promotion de la qualité: aide aux entreprises pour améliorer la qualité et leur productivité par la fourniture de conseils spécialisés en gestion de la qualité.</p>	51 655	Institut de développement de l'agriculture (INDAP)	
		1 826	INDAP-Fondation PRODEMU (Promotion et développement de la femme)	
		10	Sous-Secrétariat à l'agriculture/CORFO	
	Sous-total	53 491		

Type de mesure	Désignation et description de la mesure eu égard aux critères énoncés à l'Annexe 2	Valeur monétaire millions de CLP	Source des données	Note
1	2	3	4	
2 d) Services de vulgarisation et de consultation	Fonds d'assistance technique (FAT): fourniture de conseils aux petits et moyens producteurs agricoles désireux de recourir à des services de consultation, en leur facilitant l'accès à des services d'assistance technique extérieurs et spécialisés; et Programme de préinvestissement dans l'irrigation et de promotion de l'efficacité énergétique (PIR et PISE): aide à la passation de contrats de conseils pour l'élaboration de projets d'irrigation.	0	Sous-Secrétariat à l'agriculture/CORFO	
Sous-total				
2 e) Services d'inspection	Protection agricole: vise à protéger, à maintenir et à améliorer la santé des animaux, et préserver les végétaux, et à contrôler l'état sanitaire de ceux-ci et de leurs produits, sous-produits et dérivés pouvant être à l'origine ou porteurs de maladies ou d'organismes nuisibles susceptibles d'affecter ces matériels.	94 041	Service de l'agriculture et de l'élevage (SAG)	
Sous-total		94 041		
2 f) Services de commercialisation et de promotion	Programme d'encouragement (PROFO): mécanisme d'octroi de primes visant à promouvoir la modernisation des entreprises, par l'association d'entreprises établies dans une même localité et ayant des activités similaires ou complémentaires.	1 360	Sous-Secrétariat à l'agriculture/CORFO	
	Programme de développement des fournisseurs (PDP): aide au diagnostic, à l'élaboration et au développement de projets d'entreprises visant à améliorer la qualité et la productivité des entreprises qui les approvisionnent.	784	Sous-Secrétariat à l'agriculture/CORFO	
Sous-total		2 144		
2 g) Services d'infrastructure	Loi n° 18.450 encouragement de l'investissement privé dans les travaux d'irrigation et de drainage. Vise à stimuler la construction de petites installations hydrauliques destinées à l'agriculture.	44 566	Commission nationale de l'irrigation	
	Irrigation pour l'agriculture familiale: aide au processus de diversification et d'accroissement de la productivité de l'agriculture familiale par l'amélioration, le développement ou l'introduction de l'irrigation.	5 069	INDAP	
Sous-total		49 635		
Services de caractère général Sous-total		224 184		
8. Versements à titre d'aide en cas de catastrophes naturelles	Fonds de secours agricole: fourniture d'aides au secteur agricole pour contrebalancer les effets négatifs des phénomènes climatiques.	0	Sous-Secrétariat à l'agriculture	
Sous-total				
14. Autres versements directs aux producteurs	Assurance agricole: vise à permettre au secteur agricole de prévenir les pertes financières dues aux catastrophes naturelles. Prévoit une aide ou un financement partiel de la prime d'assurance.	4 460	COMSA (Comité d'assurance agricole)	
Sous-total		4 460		
Total général Catégorie verte		228 644		

Élaboration: Bureau des politiques et des études agricoles (ODEPA) du Ministère de l'agriculture.

Tableau explicatif DS:2

SOUTIEN INTERNE: CHILI

PÉRIODE CONSIDEREE: ANNEE CIVILE 2020

Mesures exemptées de l'engagement de réduction - Traitement spécial et différencié - "Programmes de développement"

Type de mesure	Désignation et description de la mesure eu égard aux critères énoncés à l'article 6:2	Valeur monétaire millions de CLP	Source des données	Note
1	2	3	4	
a) Subventions à l'investissement généralement disponibles pour l'agriculture	Prime à l'investissement	10 103	INDAP	
Sous-total		10 103		
Total programmes de développement		10 103		

Élaboration: Bureau des politiques et des études agricoles (ODEPA) du Ministère de l'agriculture.

Tableau explicatif DS:4

SOUTIEN INTERNE: CHILI

PÉRIODE CONSIDEREE: ANNEE CIVILE 2020

Calcul de la mesure globale du soutien totale courante

Désignation des produits initiaux (y compris MGS autre que par produit)	MGS par produit (d'après les tableaux explicatifs DS:5 à DS:7) millions de CLP	Mesures du soutien par produit (d'après le tableau explicatif DS:8) millions de CLP	Total (2 + 3) millions de CLP	Valeur de la production millions de CLP	Soutien en % de la valeur de la production	MGS totale courante millions de CLP	Note
1	2	3				4	
Total MGS autre que par produit (d'après le tableau explicatif DS:9)			52 988	10 005 630	0,53%	0 (de minimis)	
TOTAL						0	

Source: Comptabilité nationale, Banque centrale du Chili.

Tableau explicatif DS:9

SOUTIEN INTERNE: CHILI

PÉRIODE CONSIDEREE: ANNEE CIVILE 2020

MGS autre que par produit

Type(s) de mesure(s)	Période considérée			Dépenses budgétaires ne portant pas sur des produits déterminés millions de CLP	Autre soutien ne visant pas des produits déterminés (avec détail des calculs) millions de CLP	Redevances/prélèvements connexes millions de CLP	Soutien total ne visant pas des produits déterminés (3+4-5) millions de CLP	Source des données	Note
	Type	Début	Fin						
1	2			3	4	5	6	7	
Régénération de sols dégradés	AC	01/01/2020	31/12/2020	26 119			26 119	INDAP, SAG	
Loi n° 18.450 sur l'irrigation	AC	01/01/2020	31/12/2020	26 869			26 869	CNR	
TOTAL							52 988		